

COVIDINFO / COMPTE RENDU RÉUNION du JEUDI 23 AVRIL

REPRESENTANT.E.S DU PERSONNEL : UNE MISSION PRIORITAIRE DU PCA !

Point sanitaire :

Plus de nouveau cas depuis une semaine. Les collègues se rétablissent. Aucune hospitalisation n'est à déplorer.

Rappel : avant toute reprise, les agents doivent prendre contact avec la médecine de prévention. En cas de difficultés, leur médecin traitant pourra délivrer une attestation afin de « valider » cette reprise.

État des lieux :

Au 22 avril, 350 agents étaient présents dans les services (contre 280 il y a une semaine) et 456 télétravaillaient (contre 440). Si le lancement de la campagne IR, **malgré l'opposition de Solidaires, FO et la CGT**, est à l'origine d'un présentiel plus important dans les SIP, il est inquiétant de voir que d'autres services « s'étoffent » avant même la fin du confinement.

Sur « l'après 11 mai », aucune information, ce qui n'est pas sans inquiéter les agents. Réception du public, protections, distanciation, télétravail, autant de sujet qui restent pour l'instant dans le flou faute d'arbitrage.

Protection des agents :

→ Masques chirurgicaux :

Une dotation plus importante a été réceptionnée mais la DDFIP attend les consignes ministérielles pour les distribuer. En attendant, grâce à la solidarité, certains agents, amenés à recevoir du public, pourront avoir des visières.

Nous avons demandé que des dotations pour tous les agents soient disponibles dans les services dès le début du déconfinement, à défaut de l'être maintenant.

→ Gants, savon, essuie-mains, gels hydroalcooliques et sprays désinfectants :

Tous les sites ont été approvisionnés. Il faut maintenant veiller à ne pas tomber en rupture de stock. Les agents présents sont plus nombreux, les produits vont donc s'épuiser plus vite. La direction n'a pas à apprécier la rapidité avec laquelle les produits sont utilisés !

Attention, il est préconisé de ne pas utiliser les essuie-mains en tissu.

→ Gestes barrières :

Si chacun a bien ces gestes en tête, certaines mesures doivent être répétées régulièrement du fait du roulement des équipes et du retour de certains collègues dans les services :

=> respecter la **distance de 2m** entre chaque agent en position statique. Attention à certaines marguerites, déplacer les bureaux s'il le faut, ou s'installer sur un autre poste de travail,

=> respecter la distance de 1m entre chaque agent en circulation,

=> laisser **TOUTES les portes ouvertes**, même celles coupe feu pour éviter tout contact inutile.

→ Climatisation :

Au sujet de l'aéroportabilité du virus, il n'y a pas d'info pour le moment. Au plan national, les fédérations de professionnels sont en train de rédiger des préconisations pour les entreprises et utilisateurs. Espérons que la DGAFP les lira !

Matériel / Travaux :

- PC et téléphones portables ont été commandés par la DG. Le Var attend sa dotation...
- Les problèmes d'inondation aux Collettes à Draguignan devraient trouver une solution dès la reprise d'activité, la direction a le budget et elle est en contact avec l'entreprise.
- La rénovation de l'installation CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation) de Brignoles/Augustins est prévue pour l'automne.

Campagne IR :

Le Var affiche un présentiel d'environ 40 % sur les SIP. Les équipes RCT et gestion répondent aux appels téléphoniques en priorité. Vu la configuration, il ne peut y avoir d'appel non abouti. S'il y a surplus, le déport s'effectuera sur les PCRPs.

Questions RH :

- Frais de repas : la note départementale a été envoyée dans les services. La production d'une attestation sur l'honneur pour la totalité de la période (16/03 à la fin du confinement) vaudra justificatif.
- La carte Apétiz peut être utilisée, la dotation est reconduite à l'identique, une régularisation sera faite a posteriori en fonction du nombre de jours en présentiel.
- Arrivée de 8 stagiaires inspecteurs et 8 stagiaires contrôleurs. La DDFIP n'a connaissance d'aucun problème d'installation.

Couac à la DG - Rôle des élus au CHSCT 83 :

Le lundi 20 avril, trois élus Solidaires, FO et CGT sont allés à la rencontre des agents des

SIP de Toulon afin de recueillir leur sentiment quant à leur installation « en mode confinement » et par la même occasion, rappeler les règles de distanciation et les gestes barrières. Nous en avons aussi profité pour livrer une visièrre à l'agent réceptionnant les usagers venant pour les secours, bloquer les portes des couloirs en position ouverte... dans le respect des règles sanitaires.

Cela n'a pas du tout plu au DDFIP qui en a tout de suite référé au DG pour **nous interdire ipso facto l'accès aux services !** Une grande première dans le département !

Ainsi, représentants du personnel, qui plus est, titulaires au CHSCT, nous n'aurions plus le droit de faire ce pour quoi nous avons été élus ? Dans le privé, on parlerait de **délit d'entrave** (atteinte à la libre désignation ou à l'exercice régulier des fonctions d'un représentant élu du personnel ou d'un délégué syndical).

« L'affaire » a été évoquée par le DG lors de l'audio-conférence du 20/04, puis par nos organisations syndicales le 21/04. Après avoir pris connaissance du mail du DDFIP et écouté la version syndicale, le DG a tout d'abord précisé que les propos du DDFIP n'étaient pas tout à fait exact. Il est ensuite revenu sur les modalités des visites à respecter vu les circonstances actuelles, bref pas de visites sauvages. Nous prendrait-on pour un « commando syndical » ?! Nous pensions que des sujets de plus haute importance que cet épiphénomène étaient à l'ordre du jour.

Ce matin, nous attendions donc la position du DDFIP. S'il a tenté de justifier sa réaction/interdiction, elle ne tenait plus la route face aux propos du DG. D'autant plus que de l'avis du médecin de prévention, présente au dernier CHSCT, les organisations syndicales ont aussi un rôle à jouer dans la période.

Nous poursuivrons donc nos visites, en informant au préalable la direction.

Nous ne nous tairons pas et nous exercerons librement notre activité syndicale ! Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, celle-ci est plus que jamais essentielle !

Alors qu'une volonté s'affirme de relancer l'économie par un retour au travail, la règle pour tous est encore celle du confinement. L'épisode du porte-avion Charles De Gaulle nous rappelle que nous ne sommes pas encore dans la phase décroissante de la pandémie.

**Pour Solidaires, FO et la CGT,
la priorité reste la santé des agents et donc,
le « restez chez vous ». !**

Faites-nous remonter toutes vos préoccupations et/ou difficultés.

DERNIÈRE MINUTE : MENACES SUR LES CONDITIONS DE GARDE DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS ?

Cette situation jusqu'alors couverte dans la Fonction Publique, par le dépôt d'ASA pourrait, si l'on n'y prend garde, être menacée à partir de début mai.

Il semble en effet que dès cette date, cette situation, **qui semble, dans le privé, accorder un avantage similaire aux salariés**, soit remise en cause.

Ce serait donc la fin de cet avantage pour les parents, alors que beaucoup ne pourront pas, ou pas encore, ou ne feront pas le choix, de remettre leur·s enfant·s à l'école ou au collège. Et chez nous ? Le sujet a été évoqué hier en Conférence avec les Ministres.

Rien n'est arrêté à ce stade. Olivier Dussopt a indiqué chercher une solution pour que ces agent·es bénéficient encore de cette possibilité. C'est donc que la menace est réelle !

Bien entendu, nous continuerons de demander le maintien du dispositif existant, et ce dès la prochaine audio-conférence...afin d'éviter que le libéralisme ne reprenne le dessus !